C-2 80-01

614

SEP-3 1964

ACTION 1964 SEP -2 PM 10:08

O. N. U. C.

610

TO:
1 ~~Mr Brooks~~
2 Succar
3
☐ Action Completed
☐ Acknowledged
☐ No Action Required
INITIALS

cmaps

YC48 NY 25 2 2135Z ;

LTF

ONUC

LEO ;

2986 OSORIOTAFALL. LOUIS PONTAL POLICE TRAINING INSTRUCTOR .

POST 69-I ADVISES ARRIVING LEOPOLDVILLE FRIDAY ELEVEN SEPTEMBER

1964 7:25 PM FLIGHT SN301 ;

COATES "

COL 2986 69-I 1964 7:25 SN301 "

INCOMING TELEGRAM DELIVERED TO:

S.R.

80-01

UNITED NATIONS — NATIONS UNIES

INDICATE PRIORITY	LTF		SVC Service		FFFFF Routine		SSSSS Priority		PRIORITE NATIONS	

Priorité Nations traffic is strictly limited.

NR

OUTGOING CLEAR CABLE

(Address es)

UNATIONS NEW YORK

(TEXT & SIGNATURE) insert prefix &/or number as required USE DOUBLE SPACING.

ONUC 3023 LEONARD FROM OSORIO-TAFALL. FURTHER TO YOUR 2928. AFTER DISCUSSION IN COORDINATING COMMITTEE OF POLICE TRAINING INSTITUTE AND WITH MINISTER CANNOT GIVE ASSURANCE THAT MEMBER OF EACH TEAM CAN BE TECHNICAL DIRECTOR. AT PRESENT TIME HAVE OPARA, NIGERIAN, AS CONSEILLER TECHNIQUE AND A DEPUTY CONSEILLER TECHNIQUE, NIGERIAN, BOTH ATTACHED TO THE CONGOLESE DIRECTOR OF THE SCHOOL. THE CONGOLESE DIRECTOR HAS A BELGIAN DEPUTY DIRECTOR. ADDING ANOTHER LAYER OF COMMAND IS NOT CONSIDERED DESIRABLE AND THEREFORE THE COMMITTEE PROPOSES THAT FRENCH PROVIDE THEIR EXPERTSSTRICTLY AS INSTRUCTORS AT SCHOOL.

2,500 x 200 — Imp. Plateau 11267

T. O. R.

T. O. D.

jps

BY:

Drafted by : J.R. Brooks

Authorized : B.F. Osorio-Tafall

Date : 31 August 1964

80-01

Not sent

OPERATION DES NATIONS UNIES
AU CONGO

UNITED NATIONS OPERATION
IN THE CONGO

INTER-OFFICE MEMORANDUM

L/538/64

27 August 1964

TO: Mr. W.R. Leonard, Director, BTAO

FROM: B.F. Oserio-Tafall, Resident Representative

SUBJECT: National Police School

...

~~I enclose herewith a copy of the Letter of Appointment of~~ Mr. OPARA as Technical Adviser to the Director of the National Police School, just signed by the Minister of the Interior, Mr. G. MUNONGO. Our cable ONUC 2991 of 27 August refers.

We do not need to attach copy letter addressed to us. Just to mention the content.

Give details on Mr OPARA

UNITED NATIONS - NATIONS UNIES

INDICATE PRIORITY	LTF	SVC Service	FFFFF Routine	SSSSS Priority	PRIORITE NATIONS

Priorité Nations traffic is strictly limited.

NR 169 Leopoldville ~~OUTGOING CLEAR CABLE~~ 88/86

P1/52/50

964 AUG 27 AM 7:47

O.N.U.C.

(Address es) UNATIONS

NEWYORK

(TEXT & SIGNATURE) insert prefix &/or number as required USE DOUBLE SPACING

ONUC 2991 LEONARD FROM OSORIO-TAFALL

MINISTER OF INTERIOR MUNONGO HAS APPOINTED OPARA COMMISSIONER OF NIGERIA POLICE AS TECHNICAL ADVISER TO THE DIRECTOR OF THE NATIONAL POLICE SCHOOL. PROPOSED DEPUTY TO THE CONGOLESE DIRECTOR IS A BELGIAN POLICE EXPERT. THE MATTER OF THE FRENCH TEAM P2/56 WILL BE DISCUSSED WITH MUNONGO AND WITH THE COORDINATING BOARD OF THE POLICE TRAINING SCHOOL FOR THE PURPOSE OF DETERMINING WHETHER THERE IS SOME WAY OF MEETING THE FRENCH ~~DEMAND~~ STIPULATION AND YOU WILL BE ADVISED EARLIEST.

JRB/jg

1250 x 100 - 11 - 63

T. O. R.

T. O. D.

BY:

Drafted by : James R. Brooks

Authorized : B.F. Osorio-Tafall

Date : ~~26~~ 27 AUGUST 1964

ACTION

1964 AUG 25 PM 5:33
O.N.U.C.

EPI

TAB

INCOMING TELEGRAM DELIVERED TO:

80-01

AUG 26 1964

ACTION

TO:
1 Mr. Brooks
2
3
Filed
Answered
No Action Required
INITIALS

C2

YC33 NY 82 25 1733Z ;

LTF

ONUC

LEO ;

2928 OSORIOTAFALL RE POLICE TRAINING PREFET PARSI DIRECTOR OF STIP CONFIRMED WILLINGNESS PROVIDE HOMOGENEOUS TEAM BUT WANTS ASSURANCE TECHNICAL DIRECTOR RESPONSIBLE TRAINING PROGRAMME WILL BE MEMBER OF FRENCH TEAM. GRATEFUL YOU INDICATE CLEARLY RELATIONSHIPS BETWEEN DIRECTOR, DEPUTY DIRECTOR AND FRENCH TEAM IN LIGHT THIS STIPULATION ;

P2/32 ;

FRENCH AUTHORITIES. WOULD APPEAR TO US THAT SUITABLE TITLES COULD BE DEVISED TO PRESERVE CONGOLESE AS HEAD WITH NIGERIAN CLOSELY ASSOCIATED BUT LEAVING STRICTLY TECHNICAL TRAINING RESPONSIBILITY WITH FRENCH TEAM ;

LEONARD "

COL 2928 "

REGISTRY
26 AUG 1964
ONUC

50-01

V

RÉPUBLIQUE DU CONGO

GOUVERNEMENT CENTRAL
MINISTERE DE L'INTERIEUR

Léopoldville, le

Action: Copy to:
MR Brooks
MR Succow.
Information Copy to Personnel.

(1) N° 4804

Réf. n° :

Annexe :

Objet Ecole nationale de police
22.N.116

A Monsieur le Représentant des Nations Unies au Congo, Building Le Regent, LEOPOLDVILLE

Monsieur le Représentant,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que j'ai désigné Monsieur OTAFA en qualité de Conseiller Technique auprès du Directeur de l'Ecole nationale de police.

Monsieur OTAFA est invité à se mettre en contact avec la Direction de l'Ecole en vue d'étudier le programme des cours enseignés aux élèves.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Représentant, l'assurance de ma haute considération.

LE MINISTRE DE L'INTERIEUR,

REPUBLIQUE DU CONGO
CABINET
DU MINISTRE
DE L'INTERIEUR
GOUVERNEMENT CENTRAL

P. LUMUMBA.

80-01

Mr. Secretary

Léopoldville, le 10.9.1964

A : Mr. James R. Brooks, Représentant Résident adjoint du BAT au Congo

De : Kamal Alabed, Dr. en Droit, Instructeur Conférencier à l'Ecole des Commissaires de Police K. Abed

s/c : Mr. Zaki, Darouzi, Conseiller Principal à l'Ecole des Commissaires de Police

Objet : RAPPORT D'ACTIVITE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que, peu après mon arrivée à Léopoldville en date du 6 août 1964, j'ai eu par le canal de Mr. Darouzi, une première prise de contact avec :

- Mr. KOYE, Directeur du maintien de l'ordre au Ministère de l'Intérieur, chargé de superviser l'organisation générale de l'Ecole des Commissaires de Police,

ainsi qu'avec

- Mr. MUZAMA, Détaché du Ministère de l'Intérieur au titre de Directeur adjoint.

Ce dernier a provoqué, à la suite de cette entrevue, une réunion au bureau de Mr. KOYE du corps enseignant. Un rendez-vous pour une rencontre en date du 15 août, suivie d'une autre une semaine plus tard fût pris en vue de définir l'attribution des cours qui ont été répartis comme suit :

1.- La mission de la Police Nigérienne, commandée par le Major T.O. OPARAH, Directeur Technique de l'Ecole, s'est vue attribuée plusieurs matières à enseigner, entre autres :
   - les investigations criminelles
   - l'éducation physique
   - le maniement des armes
   - la police scientifique
   - la criminologie, etc.. etc..

2.- La mission belge a eu pour sa part l'enseignement des matières suivantes :
   - la procédure pénale
   - la rédaction des procès-verbaux
   - ainsi que d'autres matières analogues

3.- Mr. MUZAMA s'est réservé l'organisation judiciaire

4.- Je me suis proposé et m'est vu attribué le Droit Pénal.

Diverses autres matières, telles que :

- droit administratif
- droit civil

./.

- droit constitutionnel
- organisation administrative de l'Etat, etc..

ont été réservées à l'intention des instituteurs qui doivent arriver incessamment.

Je tiens à préciser que la date exacte pour l'ouverture de cette école n'a pu être fixée jusqu'à présent et ce, pour la suivante raison : les locaux du camp de l'école qui sont encore occupés par des policiers de Léopoldville et leur famille n'ont pu être évacués pour loger les commissaires qui sont arrivés de diverses provinces du Congo accompagnés de leur famille. Il est question de récupérer ce camp dans un bref délai.

Entretemps, j'ai procédé à l'élaboration de mon plan de travail lequel sera éventuellement modifié en fonction des aptitudes des élèves-candidats, de leur formation juridique de base, leur niveau d'études, leur compétence. Pour cela, j'aurai recours à des tests qui me permettront de porter un jugement aussi exact que possible sur leurs capacités d'assimilation, grâce à des colles intercallées sur les diverses étapes du programme.

C'est ainsi que le programme initial de mes cours comprendra :

- le droit pénal général (livre 1 du Code Pénal)
- le droit pénal spécial (livre 2 du Code Pénal)
- les éléments de science criminologique et la théorie criminologique de l'infraction.

J'ai constaté, à ma grande déception, que ni l'école ni le ministère de l'Intérieur ne possèdent une documentation juridique appropriée au pays (les délits de bigamie, polygamie, polyandrie, cannibalisme etc..). Toutefois, il m'a été affirmé que la bibliothèque de l'Université de Lovanium contient tous les éléments susceptibles de compléter mon étude.

Je me ferai un devoir de vous tenir au courant des développements aussitôt l'ouverture de cette école.

80-01 he.

UNITED NATIONS NATIONS UNIES

Technical Assistance Recruitment Services
United Nations, New York 17, New York

Bureau européen de Recrutement pour l'Assistance Technique, Palais des Nations, Genève, Suisse

le 24 août 1964

Demande du Gouvernement du Congo (Léopoldville)

DESCRIPTION DE POSTE
CON(L)-69-B/Rev.1

Désignation du poste : Adjoint au Directeur technique de l'Ecole d'officiers de police (37-101-620)

Durée de la mission : Deux ans

Date d'entrée en fonctions : Aussitôt que possible après le 23 novembre 1964

Lieu d'affectation : Léopoldville

Fonctions : L'expert aura pour tâche d'aider le Directeur technique de l'Ecole nationale d'officiers de police à :

s'occuper de l'organisation, de l'administration, de l'économie interne et des activités de formation de l'Ecole ;

à établir son programme ; et

à participer au choix des élèves.

L'expert pourra être appelé à donner des cours et il assurera la liaison entre le bureau du Représentant résident, le Ministre de l'Intérieur et le Directeur de l'Ecole pour ce qui a trait à l'exécution du programme de formation de la police.

Formation et expérience requises : Vaste expérience et connaissance approfondie d'un programme général de formation de personnel de la police.

Connaissances linguistiques : Bonne connaissance du français indispensable.

(verso)

64-42587

Renseignements complémentaires :

Jusqu'à l'été 1960, la police congolaise était dirigée presque entièrement par du personnel belge. Actuellement, le service de la police municipale de Léopoldville ne comprend plus que trois officiers, outre les quelques officiers qui se trouvent au Sud-Katanga. Il est indispensable de disposer de cadres compétents pour accomplir les tâches courantes qu'exige la maintien de l'ordre dans le pays. Il a donc été décidé de réorganiser le programme actuel de formation d'officiers de police et de créer une Ecole nationale d'officiers de police chargée de former des officiers conformément à un programme normal. En attendant que l'Ecole de police ait donné la formation nécessaire à des officiers congolais, des officiers de police expérimentés d'autres pays serong mis à la disposition du Gouvernement congolais pour que celui-ci puisse les affecter aux postes de police provinciaux.

Des disposition sont actuellement prises en vue de la création de l'Ecole d'officiers de police. Le Gouvernement a demandé un directeur, un directeur-adjoint et neuf instructeurs, qui seront chargés de créer et de diriger l'Ecole. Un bâtiment convenable doté de salles de classe et pouvant loger 60 élèves a été réservé à Léopoldville. Il sera bientôt procédé au choix des élèves et l'instruction commencera dès que les élèves auront été réunis. En attendant que tous les instructeurs aient été recrutés, on bénéficiera du concours des membres de la police militaire canadienne servant à l'ONUC et de quelques professeurs de l'Ecole de droit et d'administration de Léopoldville. Les études doivent durer un an ; des cours supérieurs permettant aux intéressés d'obtenir une promotion seront donnés à certains stagiaires, qui pourront retourner à l'Ecole pendant de brèves périodes.

Le Gouvernement congolais a demandé à l'Organisation des Nations Unies de l'aider à recruter à l'extérieur des officiers compétents qui seront affectés aux postes de police provinciaux en attendant que la première promotion d'officiers ait été formée par l'Ecole de police. Le Gouvernement a demandé 60 officiers, soit trois pour chacune des vingt provinces ; un spécialiste des enquêtes criminelles et un spécialiste de la formation.

LES CANDIDATURES DEVRONT ETRE SOUMISES AU PLUS TARD LE 23 OCTOBRE 1964.

80-01

RÉPUBLIQUE DU CONGO

COUVERNEMENT CENTRAL
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR

Brooks, Jos
Succar
~~Personnel~~
copy sent to Personnel

Léopoldville, le 24 août 1964

SEP 14 1964
ACTION
TO: 1 Succar 610
3
☐ Completed
☐ - Acknowledged
☐ - No Action Required
INITIALS

(1) N° 2532/ 4804

Réf. n° :

Annexe :

Objet Ecole nationale de police
Cl.M.116

A Monsieur le Représentant des Nations Unies
au Congo, Building Le Royal, LEOPOLDVILLE.

Monsieur le Représentant,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que j'ai désigné Monsieur OPARA en qualité de Conseiller Technique auprès du Directeur de l'Ecole nationale de police.

Monsieur OPARA est invité à se mettre en contact avec la Direction de l'Ecole en vue d'étudier le programme des cours à enseigner aux élèves.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Représentant, l'assurance de ma haute considération.

LE MINISTRE DE L'INTERIEUR,

G. MUTONGO.

REPUBLIQUE DU CONGO
CABINET DU MINISTRE DE L'INTERIEUR
GOUVERNEMENT CENTRAL

Copy sent to Personnel.

(1) Rappeler dans la réponse la date et le numéro.

24 août 1964

2532/ 4804

A Monsieur le Représentant des Nations-Unies
au Congo, Building Le Royal, LEOPOLDVILLE.

Ecole nationale de police
Cl.M.116

Monsieur le Représentant,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que j'ai désigné Monsieur OPARA en qualité de Conseiller Technique auprès du Directeur de l'Ecole nationale de police.

Monsieur OPARA est invité à se mettre en contact avec la Direction de l'Ecole en vue d'étudier le programme des cours à enseigner aux élèves.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Représentant, l'assurance de ma haute considération.

LE MINISTRE DE L'INTERIEUR,

C. MUNONGO.

35-04 80-01

87

Procès-verbal de la réunion de la
Commission de Coordination, tenue
le 21 août 1964

Sont présents MM.KOY, MANOPOLI, DAROUZI et VASSART. Mr.OTENGA

La séance est ouverte à 9 heures 30 par Mr.KOY.

Mr.VASSART donne lecture du procès-verbal de la réunion précédente, tenue le 17 août 1964, ce procès-verbal est approuvé par tous les membres.

Mr. MANOPOLI signale que 37 jeeps sont arrivées, elles seront montées à raison de 6 ou 7 par jour par la firme Matermace, dès qu'elles seront prêtes elles pourraient être expédiées par avion, il suggère la répartition suivante compte-tenu que certaines provinces sont actuellement troublées.

6 à Elisabethville, soit le nombre qui était prévu pour les 2 tranches.
3 à Luluabourg, nombre prévu mais qui ne devait être fournies que sur la seconde tranche.
2 à Coquilhatville, nombre prévu mais qui ne devait être fournies que sur la seconde tranche.
26 à Léopoldville, nombre prévu à fournir sur la première tranche.
Stanleyville aurait du être servie à raison de 3 pour la 1ère tranche, mais vu les troubles qui y règnent, elle recevra les 5 prévues sur la 2ème tranche.

Mr.MANOPOLI signale qu'il a obtenu l'autorisation de les expédier par avion, que les expéditions pourront commencer dès mardi prochain.

Les membres de la Commission marquent leur accord au sujet de la répartition proposée; ils proposent également la répartition suivante pour les bottines et les chemises:

Villes	chemises manches longues	chemises manches courtes	bottines	molières
Léopoldville	800	2.400	2.000	500
Elisabethville	800	2.400	2.000	500
Coquilhatville	500	1.500	800	200
Stanleyville	500	1.500	800	200
BUKAVU	500	1.500	800	200
Luluabourg	500	1.500	800	200
Ecole nationale	400	1.200	800	200

Mr.MANOPOLI demande quel jour aura lieu la réunion qui devait se tenir le 20 écoulé au Budget Contrôle et relative à l'achat de bâtiments de l'Ecole.

Mr.KOY fixe cette réunion à demain samedi 22 courant.
La séance est levée à 11 heures 40.

LE SECRETAIRE

R.VASSART

LE PRESIDENT

J. KOY

Procès-verbal de la réunion de la
Commission de Coordination, tenue
le 17 août 1964.

Sont présents: MM. KOY, OTENGA, MANOPOLI, DAROUNI et VANBART.

La séance est ouverte à 9 heures 30 par Mr.KOY, qui signale que Monsieur le Ministre assistera à la réunion accompagné de Monsieur le Secrétaire Général.

Mr.VANBART donne lecture du procès-verbal de la réunion précédente, tenue le 14 août 1964, ce procès verbal est approuvé par tous les membres après que Mr.OTENGA ait rectifié qu'il proposait l'admission de répétiteurs congolais dans toutes les sections de l'Ecole au lieu de les affecter seulement à la section des recrues.

Monsieur le Ministre accompagné de son Chef de cabinet adjoint et de son Secrétaire et suivi par Monsieur le Secrétaire Général viennent assister à la réunion.

Mr.KOY remercie Monsieur le Ministre et s'excuse de l'avoir dérangé.

Monsieur le Ministre répond que c'est avec plaisir qu'il assiste à cette réunion afin de faire connaissance avec les membres et il promet d'y assister chaque fois que le chose s'avérera nécessaire.

Mr.KOY demande ensuite à Monsieur le Ministre d'intervenir auprès du Général Mobutu pour faire libérer le camp de Léo II.

Monsieur le Ministre promet d'écrire une lettre à ce sujet et adressée au Chef de l'Etat.

Monsieur le Secrétaire Général signale à Monsieur le Ministre qu'une lettre a été écrite par la IIIème Direction et qu'elle doit se trouver dans le signataire.

Mr.KOY demande à Monsieur le Ministre de vouloir bien faire activer l'achat des bâtiments de l'Ecole.

Monsieur le Secrétaire Général signale à Monsieur le Ministre qu'à cet effet le contrat de l'O.C.A. ainsi que la Décision se trouvent également dans le signataire.

Monsieur le Ministre décide de signer immédiatement ce contrat et cette décision.

Monsieur le Secrétaire Général fait alors remarquer que Mr. MANOPOLI a déclaré lors de la réunion précédente qu'il suspendait l'aide américaine tant que les bâtiments de l'Ecole n'étaient pas évacués.

Mr.MANOPOLI répond qu'il a eu un entretien avec Mr.le Premier Bourgmestre à ce sujet et qu'il lui a été promis formellement que les bâtiments seraient évacués vers le 20 août 1964.

Mr.KOY demande l'avis de Monsieur le Ministre au sujet de l'augmentation de l'effectif des policiers de la ville de Léopoldville.

Monsieur le Ministre ne tient pas à ce que les policiers qui furent révoqués par le Gouvernement précédent soient repris, néanmoins il est d'accord que quelques-uns de ceux-ci puissent être repris après que leur dossier aurait été minutieusement examiné. L'augmentation de l'effectif doit se faire par recrutement. Ce recrutement devrait se faire dans toutes les provinces au le même règne.

Mr.KOY suggère de faire venir de Coquilhatville et d'Elisabethville les dernières recrues qui furent formées dans les écoles de police de ces villes.

Monsieur le Ministre répond que cela sera certainement difficile car ces recrues ont été formées sur les crédits des provinces et il

est probable que ces provinces ne seront pas d'accord de céder leurs policiers,néanmoins Monsieur le Ministre fera venir Mr.SAPWE d'Elisabethville afin d'envisager ce qu'il serait possible de faire à ce sujet

Mr.VASSART fait remarquer qu'il ne sera pas possible de recruter 2.000 policiers à la fois,car il ne suffit pas de recruter et d'habiller des civils en policiers,il faut leur donner une formation de policier avant de pouvoir les mettre en service.

Mr.MAROPOLI demande ensuite quel jour une réunion,avec le Directeur du Budget Contrôle,pourrait avoir lieu afin de faire viser le contrat d'achat des bâtiments.

Mr.KOY répond qu'il va prendre rendez-vous pour jeudi 20 courant à 9 heures.

La séance est levée à 11 heures 05.

LE SECRETAIRE

R. VASSART

LE PRESIDENT

J. KOY

80-01

UNITED NATIONS — NATIONS UNIES Registry

INDICATE PRIORITY	S V C Service	FFFFF Routine	SSSSS Priority	PRIORITE NATIONS

Priorite Nations traffic is strictly limited.

N R

CLEAR CABLE

Address(es)

UNATIONS NEW YORK

(TEXT & SIGNATURE) insert prefix & / or number as required USE DOUBLE SPACING.

ONUC 2904 WU MILLER FROM OSORIO TAFALL BROOKS

YOUR 2806 POLICE TRAINING. MINISTER OF INTERIOR MONONGO

APPROVES PROPOSAL AND REQUESTS IMPLEMENTATION EARLIEST

(cc: Mr. M. Gauvreau)

I. N. 5990 — 200.000 - 7/60

T. O. R.

BY :

T. O. D.

nps

Drafted by : J.R. Brooks

Authorized : B.F.Osorio-Tafall

Date : 19 August 1964

UNATIONS NEW YORK

ONUC 2986 MU, MILLER FROM OSORIOTAFALL. YOUR 2806 RE POLICE TRAINING PROJECT. WE FULLY CONCUR YOUR AND TARS VIEWS ON TEAM RECRUITMENT. APPROACHING GOVERNMENT TODAY ACCORDINGLY AND HOPEFUL FOR FAVOURABLE REACTION. HOWEVER IN ORDER EXPEDITE DECISION, APPRECIATE YOU SEND ASAP CURRICULA VITAE ALL CANDIDATES FROM FRENCH AUTHORITIES CONSIDERING FOR TEAM. AGREE ALABED AND PONTAL REMAIN ON STAFF. RE MILLER'S MEMO 4 AUGUST CONFIRM ADMINISTRATIVE OFFICER POST ELIMINATED AND M-69 IS INSTRUCTOR POST

cc: Mr. Brooks
Mr. Gerouzi

IP/tb

I. Paquin
M. Gauvreau
17 August 1964

X-2

80-01

15 Août 1964

FILE

REGISTRY
17 AUG 1966
ONUC

COUT ET FINANCEMENT D'UNITES SUPPLEMENTAIRES

DE 10.000 HOMMES DE POLICE

*
* *

1 - Il est envisagé de former des unités de police supplémentaires d'un effectif total de : 10.000 hommes.

2 - Chaque homme revient à : 10.000.- F.C. par mois,

SOIT : 100.000.000.- F.C. par mois,

SOIT : 600.000.000.- F.C. pour six mois.

3 - L'équipement initial de chaque homme est estimé à : 20.000.- F.C.

SOIT : 200.000.000.- F.C.

- PERSONNEL D'ENCADREMENT -

4 - Le personnel d'encadrement composé de techniciens étrangers devrait avoir un effectif d'environ ± 400 hommes (1 technicien pour 25 hommes) dont les traitements peuvent être estimés à : 40.000.- F.C. et 40.000.- F.B., soit une dépense mensuelle de : 16.000.000.- F.C. et 16.000.000.- F.B. et pour 6 mois :

96.000.000.- F.C.

\+ 96.000.000.- F.B.

SOIT UN TOTAL DE : 441.600.000.- F.C.

./.

5 - Le mètre carré de constructions atteint aujourd'hui ± le prix de : 20.000.- F.C.. Il est donc indispensable de prévoir, si la construction de logements s'impose, un minimum de : 250.000.- F.C. par homme,

SOIT pour 10.000 hommes : 2.500.000.000.- F.C. de frais d'investissement.

- RESUME TOTAL DU COUT -

Le coût total est estimé :

1/ - Entretien de 10.000 hommes	600.000.000.- F.C.
2/ - Equipement initial de 10.000 hommes	200.000.000.- F.C.
3/ - Encadrement de 10.000 hommes	441.600.000.- F.C.
4/ - Investissements pour 10.000 hommes	2.500.000.000.- F.C.
	3.741.600.000.- F.C.

*
* *

6 - Pour rendre la force de police opérationnelle, il est indispensable de prévoir :

a) 1 tente pour 10 personnes, soit ..... 1.000 tentes

b) 1 camion pour 20 hommes, soit ..... 500 camions

c) 1 jeep par unité de 25 hommes, soit .... 400 jeeps

d) 1 cuisine de campagne pour 50 hommes, soit ..... 200 cuisines de campagne

e) 1 motocyclette par unité de 25 hommes (pour liaisons), soit ..... 400 motos

./.

L'estimation du coût des moyens cités ci-dessus est impossible car elle dépend de la qualité du matériel et des conditions particulières faites par les producteurs. Il est entendu que des pièces de rechange en quantité suffisante doivent être prévues.

7 - L'évaluation de la quantité et du prix de l'armement n'a pas été faite pour les mêmes raisons que celles citées plus haut.

Le Premier Ministre

Dr. Moïse TSHOMBE

15 Août 1964

COUT ET FINANCEMENT D'UNITES SUPPLEMENTAIRES

DE 10.000 HOMMES DE POLICE

* * *

1 - Il est envisagé de former des unités de police supplémentaires d'un effectif total de : 10.000 hommes.

2 - Chaque homme revient à : 10.000.- F.C. par mois,

SOIT : 100.000.000.- F.C. par mois,

SOIT : 600.000.000.- F.C. pour six mois.

3 - L'équipement initial de chaque homme est estimé

à : 20.000.- F.C.

SOIT : 200.000.000.- F.C.

- PERSONNEL D'ENCADREMENT -

4 - Le personnel d'encadrement composé de techniciens étrangers devrait avoir un effectif d'environ ± 400 hommes (1 technicien pour 25 hommes) dont les traitements peuvent être estimés à : 40.000.- F.C. et 40.000.- F.B., soit une dépense mensuelle de : 16.000.000.- F.C. et 16.000.000.- F.B. et pour 6 mois :

96.000.000.- F.C.

\+ 96.000.000.- F.B.

SOIT UN TOTAL DE : 441.600.000.- F.C.

./.

5 - Le mètre carré de constructions atteint aujourd'hui ± le prix de : 20.000.- F.C.. Il est donc indispensable de prévoir, si la construction de logements s'impose, un minimum de : 250.000.- F.C. par homme,

SOIT pour 10.000 hommes : 2.500.000.000.- F.C. de frais d'investissement.

- RESUME TOTAL DU COUT -

Le coût total est estimé :

1/ - Entretien de 10.000 hommes ..... 600.000.000.- F.C.

2/ - Equipement initial de 10.000 hommes ..... 200.000.000.- F.C.

3/ - Encadrement de 10.000 hommes .... 441.600.000.- F.C.

4/ - Investissements pour 10.000 hommes ..... 2.500.000.000.- F.C.

3.741.600.000.- F.C.

*
* *

6 - Pour rendre la force de police opérationnelle, il est indispensable de prévoir :

a) 1 tente pour 10 personnes, soit ..... 1.000 tentes

b) 1 camion pour 20 hommes, soit ..... 500 camions

c) 1 jeep par unité de 25 hommes, soit .... 400 jeeps

d) 1 cuisine de campagne pour 50 hommes, soit ..... 200 cuisines de campagne

e) 1 motocyclette par unité de 25 hommes (pour liaisons), soit ..... 400 motos

./.

L'estimation du coût des moyens cités ci-dessus est impossible car elle dépend de la qualité du matériel et des conditions particulières faites par les producteurs. Il est entendu que des pièces de rechange en quantité suffisante doivent être prévues.

7 - L'évaluation de la quantité et du prix de l'armement n'a pas été faite pour les mêmes raisons que celles citées plus haut.

Le Premier Ministre

Dr. Moise TSHOMBE

15 Août 1964

COUT ET FINANCEMENT D'UNITES SUPPLEMENTAIRES

DE 10.000 HOMMES DE POLICE

*

* *

1 - Il est envisagé de former des unités de police supplémentaires d'un effectif total de : 10.000 hommes.

2 - Chaque homme revient à : 10.000.- F.C. par mois,

SOIT : 100.000.000.- F.C. par mois,

SOIT : 600.000.000.- F.C. pour six mois.

3 - L'équipement initial de chaque homme est estimé

à : 20.000.- F.C.

SOIT : 200.000.000.- F.C.

- PERSONNEL D'ENCADREMENT -

4 - Le personnel d'encadrement composé de techniciens étrangers devrait avoir un effectif d'environ ± 400 hommes (1 technicien pour 25 hommes) dont les traitements peuvent être estimés à : 40.000.- F.C. et 40.000.- F.B., soit une dépense mensuelle de : 16.000.000.- F.C. et 16.000.000.- F.B. et pour 6 mois :

96.000.000.- F.C.

\+ 96.000.000.- F.B.

SOIT UN TOTAL DE : 441.600.000.- F.C.

./.

5 - Le mètre carré de constructions atteint aujourd'hui ± le prix de : 20.000.- F.C.. Il est donc indispensable de prévoir, si la construction de logements s'impose, un minimum de : 250.000.- F.C. par homme,

SOIT pour 10.000 hommes : 2.500.000.000.- F.C. de frais d'investissement.

- RESUME TOTAL DU COUT -

Le coût total est estimé :

1/ - Entretien de 10.000 hommes ..... 600.000.000.- F.C.

2/ - Equipement initial de 10.000 hommes ..... 200.000.000.- F.C.

3/ - Encadrement de 10.000 hommes .... 441.600.000.- F.C.

4/ - Investissements pour 10.000 hommes ..... 2.500.000.000.- F.C.

3.741.600.000.- F.C.

* * *

6 - Pour rendre la force de police opérationnelle, il est indispensable de prévoir :

a) 1 tente pour 10 personnes, soit ..... 1.000 tentes

b) 1 camion pour 20 hommes, soit ..... 500 camions

c) 1 jeep par unité de 25 hommes, soit .... 400 jeeps

d) 1 cuisine de campagne pour 50 hommes, soit ..... 200 cuisines de campagne

e) 1 motocyclette par unité de 25 hommes (pour liaisons), soit ..... 400 motos

./.

L'estimation du coût des moyens cités ci-dessus est impossible car elle dépend de la qualité du matériel et des conditions particulières faites par les producteurs. Il est entendu que des pièces de rechange en quantité suffisante doivent être prévues.

7 - L'évaluation de la quantité et du prix de l'armement n'a pas été faite pour les mêmes raisons que celles citées plus haut.

Le Premier Ministre

Dr. Moise TSHOMBE

X-2

POLICE

BASE : 2.000 hommes

Salaire par homme	.....	10.000 F.C.
2.000 hommes pour un mois	.....	20.000.000 F.C.
2.000 hommes pour 6 mois	.....	120.000.000 F.C.

Equipement : 20.000 F.C. par homme

2.000 hommes x 20.000 F.C.	.....	40.000.000 F.C.

TOTAL	120.000.000 F.C.
	40.000.000 F.C.
	160.000.000 F.C.

Entraîneurs ..... 1 homme pour 25 policiers

Instructeurs ..... 80 hommes pour 2.000 policiers

Salaire par homme pour 1 mois	.....	40.000 F.C.	40.000 F.C.
		800 $ =	120.000 F.C.
			160.000 F.C.

80 hommes par mois	.....	12.800.000 F.C.
80 hommes pour 6 mois	.....	76.800.000 F.C.

RECAPITULATION :

Pour 2.000 hommes :

Salaires pour 6 mois	.....	120 millions
Equipement	.....	40 millions
Instructeurs	.....	76.8 millions
		236,8 millions

POLICE

BASE : 2.000 hommes

Salaire par homme	.....	10.000 F.C.
2.000 hommes pour un mois	.....	20.000.000 F.C.
2.000 hommes pour 6 mois	.....	120.000.000 F.C.

Equipement : 20.000 F.C. par homme

2.000 hommes x 20.000 F.C.	.....	40.000.000 F.C.

TOTAL	120.000.000 F.C.
	40.000.000 F.C.
	160.000.000 F.C.

Entraîneurs ..... 1 homme pour 25 policiers

Instructeurs ..... 80 hommes pour 2.000 policiers

Salaire par homme pour 1 mois	.....	40.000 F.C.	40.000 F.C.
		800 $ =	120.000 F.C.
			160.000 F.C.

80 hommes par mois	.....	12.800.000 F.C.
80 hommes pour 6 mois	.....	76.800.000 F.C.

RECAPITULATION :

Pour 2.000 hommes :

Salaires pour 6 mois	.....	120 millions
Equipement	.....	40 millions
Instructeurs	.....	76.8 millions
		236,8 millions

POLICE

BASE : 2.000 hommes

Salaire par homme ..... 10.000 F.C.

2.000 hommes pour un mois ..... 20.000.000 F.C.

2.000 hommes pour 6 mois ..... 120.000.000 F.C.

Equipement : 20.000 F.C. par homme

2.000 hommes x 20.000 F.C. ..... 40.000.000 F.C.

TOTAL 120.000.000 F.C.
40.000.000 F.C.

160.000.000 F.C.

Entraîneurs ..... 1 homme pour 25 policiers

Instructeurs ..... 80 hommes pour 2.000 policiers

Salaire par homme pour 1 mois ..... 40.000 F.C. 40.000 F.C.
800 $ = 120.000 F.C.
160.000 F.C.

80 hommes par mois ..... 12.800.000 F.C.

80 hommes pour 6 mois ..... 76.800.000 F.C.

RECAPITULATION :

Pour 2.000 hommes :

Salaires pour 6 mois	.....	120 millions
Equipement	.....	40 millions
Instructeurs	.....	76.8 millions
		236,8 millions

POLICE

BASE : 2.000 hommes

Salaire par homme ..... 10.000 F.C.

2.000 hommes pour un mois ..... 20.000.000 F.C.

2.000 hommes pour 6 mois ..... 120.000.000 F.C.

Equipement : 20.000 F.C. par homme

2.000 hommes x 20.000 F.C. ..... 40.000.000 F.C.

TOTAL 120.000.000 F.C.

40.000.000 F.C.

160.000.000 F.C.

Entraineurs ..... 1 homme pour 25 policiers

Instructeurs ..... 80 hommes pour 2.000 policiers

Salaire par homme pour 1 mois ..... 40.000 F.C. 40.000 F.C.

800 $ = 120.000 F.C.

160.000 F.C.

80 hommes par mois ..... 12.800.000 F.C.

80 hommes pour 6 mois ..... 76.800.000 F.C.

RECAPITULATION :

Pour 2.000 hommes :

Salaires pour 6 mois	.....	120 millions
Equipement	.....	40 millions
Instructeurs	.....	76.8 millions
		236,8 millions

POLICE

BASE : 2.000 hommes

Salaire par homme ..... 10.000 F.C.

2.000 hommes pour un mois ..... 20.000.000 F.C.

2.000 hommes pour 6 mois ..... 120.000.000 F.C.

Equipement : 20.000 F.C. par homme

2.000 hommes x 20.000 F.C. ..... 40.000.000 F.C.

TOTAL 120.000.000 F.C.
40.000.000 F.C.

160.000.000 F.C.

Entraîneurs ..... 1 homme pour 25 policiers

Instructeurs ..... 80 hommes pour 2.000 policiers

Salaire par homme pour 1 mois ..... 40.000 F.C. 40.000 F.C.
800 $ = 120.000 F.C.
160.000 F.C.

80 hommes par mois ..... 12.800.000 F.C.

80 hommes pour 6 mois ..... 76.800.000 F.C.

RECAPITULATION :

Pour 2.000 hommes :

Salaires pour 6 mois	.....	120 millions
Equipement	.....	40 millions
Instructeurs	.....	76.8 millions
		236,8 millions

S.R.S.G.		C.C.O.		I.L.O.	
CIV.OPS.	✓	O.P.I.		UNESCO	
C.A.O.		PUB.WK.		MAILOPS.	
C.F.A.		I.C.A.O.		P.X.	
C.P.O.		W.H.O.		F.A.O.	
C.F.O.				I.T.U.	
C.PROC.				W.M.O.	
C.G.S.				WELFARE	

80-01

AUG 13 1964

ACTION

TO:
1 Mr. Brooks 2122
2
3
☐ Action Completed
☐ Acknowledged
☐ No Action Required
IN IP

C2

1964 AUG 12

O.N.U.C.

YC
68 NY 213/211 12 2205Z ;

LTF

ONUC

LEO ;

2806 OSORIOTAFALL FROM MILLER. CONCERNED AT DELAYS COMPLETING RECRUITMENT POLICE TRAINING TEAM AND REQUEST YOUR REVIEW, INSTRUCTION IN LIGHT FOLLOWING COMMENTS: (AAA) DURING RECENT COATES DISCUSSION POLICE TEAM RECRUITMENT IN PARIS FRENCH AUTHORITIES MADE POSITIVE RESPONSE AND OFFERED FULL COOPERATION QUICLY PROVIDING HOMOGENEOUS ;

P2 ;

TEAM TO FILL POSTS FOR POLICE COLLEGE. (BBB) MENZIES CABLED QUOTE BELIEVE DEPARTURE TEAM APPROACH (WOULD BE) REGRETTABLE VIEW ADVICE RECEIVED SENIOR POLICE AUTHORITIES SEVERAL EUROPEAN COUNTRIES WHO CONSIDER ALMOST IMPOSSIBLE ACHIEVE HOMOGENEOUS TRAINING WITH INSTRUCTORS FROM DIFFERENT NATIONAL SYSTEMS UNQUOTE. (CCC) EXPERTS ALREADY APPOINTED ;

P3 ;

(EL ABAD AND PONTAL) SHOULD REMAIN ON STAFF AND IF YOU AGREE TEAM APPROACH WE PREPARED BEGIN WITH SELECTION DEPUTY TECHNICAL DIRECTOR AND REMAINDER TEAM SELECTED WITH HIS CONCURRENCE (ALL SUBJECT FINAL APPROVAL BY POLICE COORDINATING COMMITTEE) . (DDD) WE HAVE SEVERAL PROMISING CANDIDATES FROM OTHER COUNTRIES ;

P4/52/50 ;

BUT ARE PREPARED TO DROP OR HOLD IN ABEYANCE RECRUITMENT ACTION ON RECEIPT YOUR CONCURRENCE ABOVE PROPOSAL AND ASSURANCE THERE NO POLITICAL OBJECTIONS. (EEE) TARS WILLING EXPEDITE RECRUITMENT AND APPLY MAXIMUM FLEXIBILITY IN SECONDMENT ARRANGEMENTS WITH FRENCH. WE ALSO PREPARED PROVIDE FRENCH WITH CV'S EL ABAD AND ;

P5/11 ;

PONTAL FOR PURPOSE TOTAL TEAM HOMOGENEITY. CABLE REPLY SOONEST ;

WU "

COL 2806 "

80-01

Procès-verbal de la réunion de la
Commission de coordination, tenue
le 10 août 1964.

Sont présents MM. KOY, OTENGA, MANOPOLI, DAROUZI et VASSART.

La séance est ouverte par Mr.KOY à 9 heures 25.

Mr.VASSART donne lecture du procès-verbal de la réunion précédente, tenue le 7 août 1964, ce procès-verbal est approuvé par tous les membres.

Mr.KOY dit qu'il voudrait recruter des répétiteurs pour l'Ecole nationale de police.

Après discussion la Commission marque son accord pour le recrutement de répétiteurs, ceux-ci donneront tout d'abord cours dans la session des recrues et seront supervisés par les enseignants étrangers, ensuite s'ils ont donné satisfaction dans la session des recrues, ils suivront les cours de la session supérieure et pourront alors enseigner dans cette session pour autant qu'ils en réussissent les examens de fin de cours.

Mr.KOY voudrait ouvrir également une section des candidats-gradés.

Les membres de la Commission voudraient attendre un peu avant d'ouvrir cette section, afin de voir le nombre d'enseignants permettra l'ouverture de ces différentes sections de plus la question de logements et de salles de cours se pose du fait que Monsieur le Ministre a déclaré vouloir augmenté l'effectif de la police de la ville de Léopoldville, si cette augmentation doit se faire en recrutant des nouveaux policiers, il y aura lieu de les faire passer à la section des recrues afin de leur donner une formation de policier.

Mr.LANDOREN vient annoncer que les bâtiments de l'Ecole qui viennent d'être évacués par les policiers de la ville seraient sur le point d'être réoccupés par d'autres policiers de la ville.

Mr.KOY décide de lever la séance pour se rendre sur place et empêcher les policiers de la ville de réintégrer les bâtiments de l'Ecole, ces bâtiments devant être réservés aux élèves de l'Ecole. Il ajoute qu'il en profitera pour se rendre à l'Office des Cités Africaines pour faire activer l'élaboration du contrat d'achat de ces bâtiments.

La séance est levée à 10 heures 15.

LE SECRETAIRE

R. VASSART

LE PRESIDENT

J. KOY

80.01

Procès-verbal de la réunion de la
Commission de Coordination, tenue
le 14 août 1964.

Sont présents MM. KOY, MINGEDI, assisté de Mr. le Secrétaire de Cabinet, OTENGA, BAKI, MANOPOLI, DAROUEI et VASSART.

La séance est ouverte par Mr. KOY à 10 heures, il remercie Mr. Le Chef de Cabinet MINGEDI de s'être joint à la Commission, il formule les vœux que les propositions émises par la Commission reçoivent de la sorte une réponse plus rapide.

Mr. MINGEDI répond qu'il ne s'agit que d'une prise de contact afin de se rendre compte du fonctionnement de cette Commission, que néanmoins, il s'efforcera de donner ou faire donner par Monsieur le Ministre une réponse rapide aux propositions qui seront émises.

Mr. VASSART donne ensuite lecture du procès-verbal de la réunion précédente, tenue le 10 août 1964.

Mr. OTENGA n'est pas d'accord à ce que les répétiteurs soient affectés à la session des recrues, il voudrait les voir affecter directement à la session supérieure s'ils en sont capables.

Mr. KOY répond que les répétiteurs doivent débuter à la session des recrues, quitte à les affecter ensuite à la session supérieure dès qu'ils auront fait la preuve de leur compétence, car dit-il, il n'est pas donné à tout le monde d'enseigner.

Mr. KOY demande à Mr. MINGEDI, si Monsieur le Ministre a déjà donné une réponse à sa note n° 251/4591 du 8 août 1964, relative à l'augmentation de l'effectif de la police de la ville de Léopoldville.

Mr. MINGEDI répond qu'il ne sait répondre à cette question mais qu'il cherchera cette note et éventuellement la soumettra à Monsieur le Ministre.

Mr. KOY demande également à Mr. MINGEDI de prier Monsieur le Ministre pour qu'il intervienne auprès du Général MOBUTU pour obtenir la restitution du camp de Léo.II à la police, camp qui appartient à la police mais qui est occupé actuellement par la gendarmerie. Il ajoute qu'avant d'augmenter l'effectif de la police, il faut commencer par trouver du logement car une partie des policiers de la ville doivent déjà être logés dans le camp de l'Ecole de police et ce camp devrait être évacué pour permettre l'ouverture de l'Ecole le 1er septembre 1964.

Mr. MANOPOLI appuie la demande de Mr. KOY, il ajoute qu'il a reçu ordre de ses chefs de suspendre toute l'aide à la police tant que les bâtiments de l'Ecole n'auront pas été libérés par les policiers de la ville, c'est ainsi qu'il a quatre bons de commande prêts à être remis à des fournisseurs mais qu'il ne les remettra que lorsque les bâtiments de l'Ecole auront été libérés, il en sera de même pour le matériel de radio qui arrive actuellement, ce matériel sera entreposé dans les magasins en attendant également la libération des bâtiments de l'Ecole.

Mr. MINGEDI répond qu'il va de suite s'atteler à la tâche afin de solutionner ces problèmes.

Mr. MANOPOLI demande qu'une réunion se fasse entre les dirigeants de l'Ecole, les dirigeants de la IIIème Direction et les enseignants.

Mr. KOY fixe cette prise de contact au mercredi le 19/8/64 à 9 heures.

La séance est levée à 11 heures 30.

LE SECRETAIRE

R. VASSART

LE PRESIDENT

J. KOY

Translated for Lawrence to see
Minister of Interior, Monongo Joseph Roy.
Joy

Nous sommes préoccupés des retards mis à recruter l'équipe de formation de la police. Nous demandons votre examen et vos instructions compte tenu des observations suivantes:

A. Au cours des récents entretiens de Coates à Paris sur la question de ce recrutement, les autorités françaises ont fait une réponse positive et ont offert toute leur coopération pour fournir rapidement une équipe homogène devant remplir les postes au Collège de police.

B. Menzies a câblé: "Considérons méthode équipe départ (serait) regrettable en vue avis reçus d'autorités policières principales de plusieurs pays européens, qui jugent presque impossible de parvenir à formation homogène avec instructeurs en provenance différents systèmes nationaux."

C. Les experts déjà désignés (El Abad et Pontal) devraient demeurer en fonction et si vous approuvez la méthode que nous avons préparée, on commencera par choisir un directeur technique adjoint et le reste de l'équipe sera choisie avec son consentement (le tout sous réserve d'approbation finale par le comité de coordination de la police).

D. Nous avons plusieurs candidats prometteurs en provenance d'autres pays mais nous sommes prêts à abandonner ou à suspendre le recrutement dès que nous aurons votre approbation à la proposition ci-dessus et l'assurance qu'il n'existe pas d'objections politiques.

E. Tars est disposé à accélérer le recrutement et à user du maximum de souplesse dans les accords d'aide avec les autorités françaises. Nous sommes également prêts à fournir à celles-ci les ~~services~~ curriculum vitae d'El Abad et de Pontal pour l'homogénéité complète de l'équipe. Veuillez nous donner votre réponse le plus tôt possible.

80-61

UNITED NATIONS NATIONS UNIES

INTEROFFICE MEMORANDUM

Action: Personnel

TO: Mr. B. Osorio-Tafall
Resident Representative, UNTAB
Leopoldville

Date: ~~8 August 1964~~

FILE NO.:

THROUGH:

FROM: William Houston Miller
Programme Officer in Charge
Congo (Leo) Unit

SUBJECT: Police Training College

Attached, for your information, is a copy of a memo dated 4 August, from Mr. Herman of TARS, H.Q. to Mr. Menzies of TARS, Geneva, reviewing the present status of recruitment for the Police Training College.

80.01

Procès-verbal de la réunion de la
Commission de coordination, tenue
le 7 août 1964.

Sont présents MM. KOY, OTENGA, MUZAMA, MANOPOLE, LANDGREN, DAROUZI, VAN BIESBROUCK et VASSART.

La séance est ouverte par Mr. KOY à 9 heures 20, il précise que le but principal de cette réunion est de soumettre aux membres de la Commission les résultats des épreuves de sélection des candidats-élèves de la session supérieure de l'Ecole nationale de police. Il demande ensuite, vu que toutes les provinces n'ont pas envoyé des candidats, s'il ne serait pas opportun de prendre plus de candidats parmi ceux qui ont réussi les épreuves de sélection et qui furent présentés par certaines provinces.

Mr. VASSART marque son accord à cette suggestion à condition de ne pas dépasser par ancienne province le nombre primitivement prévu par province.

Mr. OTENGA approuve cette suggestion pour autant que la prochaine session soit uniquement réservée aux candidats des provinces qui n'ont pas présenté des candidats, tenant compte que des troubles sévissent dans certaines provinces et par conséquent ont empêché la présentation de candidats.

Après lecture des résultats, les membres de la Commission décident de retenir les candidatures suivantes:

Pour l'ancienne province de l'Equateur:

MM. BONKUZA	MONGU	M'BOYO
WABI	ITOPE	ISOLA
BOTALE	IKOMBOLI	BOKUNDA

Ces neuf candidats ayant été présentés par la province de la Cuvette-Centrale.

Pour l'ancienne province Orientale:

MM. MAKOMBO, Z.	BAGE	MAKOMBO, J.
BAZAIBA	MADRABETH	YENGA
MOUSSA	BOMBULI	LISUNGI

Ces candidats ayant été présentés par la province du Haut-Congo à l'exception de LISUNGI qui représentait le territoire contesté de Faradje actuellement rattaché à la province de l'Ituri.

Pour l'ancienne province du Kivu:

MM. BAGUNDA
MWANAWABENE
NKABA

Ces trois candidats étant les seuls à avoir réussi l'épreuve de sélection parmi les 13 candidats présentés par la province du Kivu-Central.

Pour l'ancienne province du Katanga:

Mr. MUTCHAYRA seul des trois candidats présentés par la province du Lualaba ayant réussi l'épreuve de sélection.

Pour l'ancienne province du Kasai:

MM. MUAMBA	KABUNDI
NYINGILE	MULUMBA
BAKATUKANDA	TSHIABA

Ces six candidats ayant été présentés par la province de Luluabourg.

Mr. NGOIE de la province du Lomami.

MM. TAMBEKA
KIMBULU
KIMUMBE de la province du Sankuru (s'ils réussissent l'épreuve de sélection.)

MM. KAYEMBE
KANDE de la province du Sud-Kasai
MUYA

Sous réserve de réussir les épreuves de sélection:
MM.LUMUNA
WETSHI
OMENO de la province du Maniema.
MM.MBUYU
MUTOMBE de la province du Lomami.
Ont réussi l'épreuve de sélection et ont leur candidature retenue:
MM.BAKOMBO
MUNDABY
LUKULA de la province du Kwilu
MM.MASALA
MAKOMBO
NKAZI de la province du Kongo-Central
MM.NGOY
KALALA de la province du Kwango.

Les candidats de la ville de Léopoldville,n'ayant pas encore tous subi les épreuves de sélection,seront désignés ultérieurement.

Mr.VAN BIESBROUCK voudrait que la mise en place de la direction de l'Ecole se fasse le plus tôt possible,car il est urgent d'arrêter le programme des cours,de les élaborer,de désigner le personnel enseignant et de répartir les cours entre eux.

Mr.KOY répond qu'une proposition a été faite et se trouve soumise à l'approbation de Monsieur le Secrétaire Général,il charge MM. VAN BIESBROUCK et MUZAMA de commencer ce travail.

Mr.VAN BIESBROUCK demande si les élèves seront accompagnés de leur famille ou s'ils viendront comme célibataires.

Après discussion,la Commission décide de ne pas laisser venir les familles,faute de logements et compte-tenu des frais de transports.

Mr.VAN BIESBROUCK demande quelle sera la tenue portée par les élèves de la session supérieure.

La Commission décide que cette tenue sera celle des agents de la police mais sans insignes de grade,un badge portant l'inscription de l'école les distinguera des autres agents du corps de police.

La séance est levée à 11 heures 35.

LE SECRETAIRE

R.VASSART

LE PRESIDENT

J. KOY

90

Mr. Gordon Ramsies, Chief
TARS European Office, Geneva

4 August 1964

PEU 64 congo

Lloyd B. Herman
TARS Office of Personnel NY

Police Training College - Congo (Leo)

1. I refer to your cable UNREC 590 concerning the Police Training College in Congo.

2. We have already made enquiries from Mr. Georis-Tafall as to the advisability of obtaining from France or Switzerland or some one country, the complete Police Training team. We have informally and unofficially been informed that a team proposed by the French authorities would be welcome. This, of course, is without commitment. From TARS' standpoint here, we would certainly welcome a detailed proposal of candidates.

3. The present status of recruitment for the Police Training College is as follows:-

Post - CON (L)-69-B - No candidates
69-C - K. H. AL ABED (SAR) - Reporting Date 6 August.
69-D - Offer made to BRINK (Switzerland), who now considered unavailable - no further candidates.
69-E - R. MARTIN (Canada) - submitted 16 June
69-F - R. ROCHERU (Belgium) submitted 25 June
69-G - R. MATHIGNET (Belgium) submitted 25 June
69-I - L. PONTAL (France) - appointment in process
69-K - Considering candidates A. R. MERCIT (France) J. BERTRAND (Belgium) and H. NYSCKE (Belgium)
69-L - H.B.H. BENJAMIN (Canada), A. SCHENKEN (Belgium)
69-M - Considering P. GILLES (Belgium), H. ARNOIS (France), J. LEGUEUR (France), R. GAULIER (France), and D. MELON (Belgium).
69-H and 69-J and 69-N - no candidates

cc Mr. Miller

80-01

UNITED NATIONS NATIONS UNIES

INTEROFFICE MEMORANDUM

Action: Personnel

TO: Mr. B. Osorio-Tafall
Resident Representative, UNTAB
Leopoldville

Date: 4 August 1964

FILE NO.:

THROUGH:

FROM: William Houston Miller
Programme Officer in Charge
Congo (Leo) Unit

SUBJECT: Status of Police College Post M-69

During our recent programme review discussions in Leopoldville it was thought advisable in planning the Police Training College project for 1965 to convert Post M-69 (Administrative Officer) into an additional Instructor Post in the Police College.

Inasmuch as the present administrative structure for the College consists of a Congolese Director, a Nigerian Technical Director, and a UN Deputy Technical Director, it was reasoned that the latter post would undoubtedly inculcate the bulk of the administrative responsibilities, and in a project as small as the Police College an additional Administrative Officer might not be necessary.

We have just been advised that Mr. Pignard, previously selected as a Police Training Instructor (J-69) is now interested only in the Administrative Officer Post M-69. Since the 1965 Programme Book (page 32) has eliminated the Administrative Officer Post in favour of an additional instructor, I would appreciate your making a review of the situation in light of the project's administrative needs and the candidacy of Mr. Pignard for Post M-69. We would appreciate an early reply so that we can request TARS to take the necessary action.

IP/tb

80-01

L/464/64 31 July 1964

TO: Mr. E. H. Miller, Programme Officer in Charge Congo (Leopoldville) Unit New York

FROM: O. F. Osorio-Tafall, Resident Representative

SUBJECT: Police Training - Project 80-01

It is suggested that the Job Description for Post B-69-Deputy Director of the Police Training School, be amended to include additional duties as follows:

1. "May be called upon to devote some time to course instruction."

2. "Maintain liaison between the Resident Representative, the Minister of Interior and the Director of the School on matters pertaining to the execution of the Police Training Project."

It is also suggested that the post title be changed to "Deputy to The Technical Director of The Police Training School."

..... A draft amended Job Description in French is enclosed for your approval.

cc: Mr. Daroczi

DESCRIPTION DE POSTE

80-04

Titre du projet: Formation de la Police (80-04)

No. du PSD - XBO - 303

No. du poste:	B - 69
Désignation du poste:	Adjoint au Directeur technique de l'Ecole d'officiers de police
Durée de la mission:	Deux ans
Lieu d'affectation:	Léopoldville
Fonctions:	L'expert aura pour tâche d'aider le Directeur technique de l'Ecole nationale d'officiers de police à: - s'occuper de l'organisation, de l'administration, de l'économie interne et des activités de formation de l'Ecole; - à établir son programme, et - à participer au choix des élèves, - Il pourra être appelé à donner des cours, - Il assurera la liaison entre le bureau du Représentant résident, le Ministre de l'Intérieur et le Directeur de l'Ecole pour ce qui a trait à l'exécution du programme de formation de la police.
Formation et expérience requises:	Vaste expérience et connaissance approfondie d'un programme général de formation de personnel de la police.
Connaissances linguistiques:	Bonne connaissance du français indispensable.
Renseignements complémentaires:	(pas de changement).

80-81.

UNITED NATIONS NATIONS UNIES

30 July 1964

Mr. B. Osorio-Tafall
Resident Representative UNTAB
Leopoldville (Congo)

Helen Grand
Programme Officer
Congo (Leopoldville) Unit

Police Training Candidates

Referring to your memorandum L/346/64 on the above subject, we have been informed by TARS as follows:

Mr. F. Brink: In view of the duties of the post, this candidate is no longer to be considered.

Mr. Ernest Martin: has indicated his interest in the instructor post and is available on one month's notice, subject to being able to obtain leave of absence from the Canadian Army, which leave has been informally approved.

COPY COPIE

Esleeck
Air Mail Bond
MADE IN U.S.A.

ROUTING SLIP

TO

Mr. Bordeaux

Rm 222

	APPROVAL		NOTE AND RETURN
	SEE ME, PLEASE		YOUR COMMENTS
	YOUR SIGNATURE	✓	YOUR INFORMATION
	NOTE AND FILE		FOR ACTION

DATE

FROM

Ida Page

80-01

NOTE FOR THE FILES

23 July 1964.

Mr. Brooks informed me orally that, in conversation with Mr. Usorio-Tafall today, it has been decided not to seek a replacement for Mr. Z. Darouzi, Post A-69, whose contract expires 18 November 1964 and will not be renewed.

I. P.

Ida Paquin

80-01

UNITED NATIONS NATIONS UNIES

INTEROFFICE MEMORANDUM MEMORANDUM INTERIEUR

TO: A: Mr. B. Osorio-Tafall
Resident Representative, UNTAB
Leopoldville

DATE: 20 July 1964

JUL 25 1964
ACTION

REFERENCE:

TO: Personnel

THROUGH: V/C DE:

FROM: DE: Helen Grand
Programme Officer
Congo (Leo) Unit

SUBJECT: OBJET: Candidates for Police Training Project

This will acknowledge receipt of your memorandum L/346/64.

With regard to Mr. Galy, we previously received your L/344/64 in which you note that this candidate is no longer available, and we submitted Mr. Caulier's personal history to the Office of Personnel.

We are also submitting your queries on Messrs. F. Brink and E. Martin to the Office of Personnel, and will keep you informed.

INFO. COPY

Action To: OLR Brooks 227

File No. 24/7/64

80-01

BAT 105/64 20 July 4

To: Mr. M. Gauvreau, Chief, Personnel Office

From: B.F. Oserie-Tafall, Resident Representative

Subject: Mr. Z. Darouzi, Principal Adviser on Police Training

1. We do not intend to request from Headquarters the extension of Mr. Darouzi's contract.

2. Mr. Darouzi should be advised, right now, of the date of termination of his assignment and instructed to take any accrued leave, either here or in his home country, before the expiration of his contract on 19 November 1964.

3. Please advise Headquarters to start proceedings to recruit a replacement for Mr. Darouzi.

80-01

UNITED NATIONS NATIONS UNIES

INTEROFFICE MEMORANDUM MEMORANDUM INTERIEUR

TO: A: Mr. B. Osorio-Tafall
Resident Representative UNTAB
Leopoldville (Congo)

DATE: JUL 22 1964 17 July 1964

REFERENCE: ACTION

THROUGH: S/C DE:

FROM: DE: Helen Grand
Programme Officer
Congo (Leopoldville) Unit

TO: Personnel.
1
2
3
☐ Action Completed
☐ Acknowledged
☐ No Action Required
INITIALS

SUBJECT: OBJET: Mr. P. PIGNARD - Candidate for Post J-69

We have been informed by TARS that Mr. Pignard is not interested in the assignment offered him, and we are therefore withdrawing his candidature.

80-01

L-408

16 July 1964

To : Mr. W.R. Leonard, Director, BTAO, New York

From : A.C. Gilpin, Deputy Resident Representative of the UNTAB

Subject: Police Training: Report of Mr. Z. Darousi

. . . Attached you will find Mr. Darousi's report on progress made regarding the training of Congolese police during the period January - June, 1964.

cc: Dr. Bunche

BAT.6/64

Mr. A.C. Gilpin, Chef-Adjoint des Opérations Civiles.
Zéki Dareuzi, Conseiller Principal en formation de police.

7 Juillet 1964.

Rapport périodique couvrant les 6 premiers mois en matière de formation de police (projet n°80-01).

Je me réfère à la lettre circulaire des Opérations Civiles n°94 du 5 Janvier 1963, je vous présente, ci-dessous, un bref résumé de l'activité et du progrès qui ont été marqués dans le projet de la formation de police.

Le présent projet a pour but de former des officiers et d'équiper le personnel des forces de police congolaise afin de le mettre à même d'assurer le maintien de l'ordre. Le projet n°80-01 a prévu pour l'année 1964-1965 que les Nations Unies présentent un certain nombre d'experts internationaux pour être assignés à l'Ecole Nationale de Police à Léopoldville en qualité d'instructeurs.

D'après un accord bi-latéral entre le Gouvernement des Etats-Unis et celui de la République du Congo, il a été convenu que les Etats-Unis présentent, à titre d'aide, divers équipements pour la police (télécommunications, véhicules, uniformes et d'autres équipements d'intervention pour le maintien de l'ordre.)

D'autre part, il existe un accord entre le Gouvernement du Congo et de la Nigeria par lequel ce dernier s'engage à fournir 6 instructeurs pour l'Ecole Nationale de la Police à Léopoldville dans le cadre du projet des Nations-Unies n°80-01. En outre quelques bourses seront offertes à des officiers congolais afin de poursuivre leur perfectionnement au Nigeria. Vingt-deux officiers ont déjà accompli un stage de quatre mois et il est prévu qu'une vingtaine de boursiers partent dans les mois à venir.

Pour assurer la coordination entre ces divers organismes, le Ministre de l'Intérieur par sa lettre du 21 Janvier 1964 a décidé la formation d'une Commission de Coordination composée comme suit:

Ministère de l'Intérieur :	Mr. KOY	(Directeur du maintien d'ordre)
	Mr. BAKI	(Inspecteur)
	Mr. Vassart	(Technicien belge)
A.I.D	Mr . J. Manepeli	
Nigeria (Aide)	Mr. Bele	
O.N.U.C.	Mr. Dareuzi	

.../..2

Le but de cette commission est d'étudier toutes les questions relatives à l'exécution des diverses aides et de présenter les suggestions nécessaires au Ministre de l'Intérieur pour l'aider à prendre les mesures nécessaires pour l'exécution du projet (y compris l'examen des candidatures présentées par les Nations Unies pour les postes d'instructeurs.) Cette commission a tenu sa première séance le 23 Janvier 1964. J'ai été chargé par la commission de présenter les candidatures des Nations Unies afin de faire une sélection.

Après maintes séances, neuf candidats ont été présentés pour l'approbation du Ministre de l'Intérieur. Ce dernier a finalement donné son accord pour 8 candidats en date du 21 mars 1964. Les Nations Unies ont demandé au Siège de New York de procéder au recrutement de ces candidats, recrutement toujours mis en veilleuse. Comme vous le savez déjà, 3 candidats se sont desisté (Mouraval, Lopez et Labarthe). Quant à Monsieur Cornez, il a été rejeté par la suite de l'examen médical.

Je vous ai fait part de contacter le Siège de New York afin de pouvoir avoir d'autres candidatures et Monsieur Menzies (TARS) a été demandé de contacter les Gouvernements Suisse et Français et nous sommes toujours dans l'attente.

Toutefois, j'aimerais signaler que nous avons reçu les noms de Messieurs :

Pontal	(France)
Al Rashidi	(R.A.U.)
De Backer	(Belge)
Francais	(France)

et dont j'ai soumis les candidatures à la commission de coordination. Cette dernière a retenu les candidatures de Pontal et Al Rashidi mais que seul Pontal a été approuvé par le Ministre de l'Intérieur. Ceci ramène à 5 le nombre de candidats déjà approuvé.

Il a été décidé en outre de retarder l'ouverture de l'Ecole Nationale de Police du 1er Juillet au 15 AoOt du fait qu'aucun instructeur international n'est arrivé au Congo. Nous espérons pouvoir recevoir d'autres candidatures afin de combler les postes vacants (budget : 10 instructeurs et un directeur-adjoint).

Toutefois, j'aimerais signaler que les six instructeurs nigériens sont arrivés le 30 Juin à Léopoldville et ont commencé à suivre des cours de français à l'Université de Lovanium.

En ce qui concerne l'administration de l'Ecole, le Ministre de l'Intérieur insiste que le poste de directeur soit confié à un congolais qui sera assisté par un directeur technique international. Jusqu'à présent, rien n'a été fait malgré mes maintes interventions avec la commission auprès du ministère. Il a été suggéré au Ministre de nommer un officier nigerien pour ce poste et le nom avancé fut Monsieur OPARAH mais jusqu'à présent le Ministre n'a pas marqué son accord.

En ce qui concerne les études et les cours, Monsieur Vassart et moi-même avons élaboré un programme et avons limité les cours qui devront être donnés. Ce programme a déjà obtenu l'approbation de la Commission de Coordination et est présenté au Ministre pour accord final. J'ai remarqué qu'il y avait un cours dit "Le Service Général de la Police", n'était pas inclus. J'ai pris l'initiative de préparer ce cours. Ce cours, après deux mois de travail, est terminé et je l'ai remis au Chef de la Commission. J'ai suggéré qu'une commission soit formée en globant un représentant du Ministère de la Justice et de l'Intérieur ainsi que les autorités administratives afin d'étudier ce cours et de le présenter au Ministère de l'Intérieur. Ce cours doit être approuvé par un decret présidentiel car il a rapport aux droits administratifs (relations inter-départementales, poursuite des crimes, l'usage des armes, position de la police vis-à-vis des divers départements de la Justice et de l'administration etc.) Je vous enverrai une copie aussitôt l'approbation du Ministre.

En ce qui concerne l'équipement, le Ministre de l'Intérieur a demandé à la Comission d'effectuer une tournée aux anciennes provinces afin d'inspecter le matériel existant et relever le besoin en matériel de chaque province. La Commission a effectué une tournée de 17 jours (Coquilhatville, Stanleyville, Bukavu, Elisabethville et Luluabourg). La Commission a ensuite établi un rapport dont copie vous a été envoyée en son temps.

La première tranche d'aide en équipement est arrivée au Congo au début de juin 1964. Cet équipement consiste en un équipement d'intervention qui a été distribué entre Stanleyville, Elisabethville et Léopoldville. Une autre tranche est attendue au début d'Août.

J'aimerais attirer votre attention que le projet du budget qui a été élaboré ici même pour 1965/1966 a été soumis au Ministre de l'Intérieur. Après maintes discussions, il a été décidé d'éliminer les 66 officiers internationaux (pour provinces) vu qu'il n'y a pas d'intérêt à les recruter (recrutement par plusieurs pays, etc...) et qu'il n'y a de prospect d'obtenir les finances nécessaires.

Pour terminer enfin, je vous prie de déployer des efforts afin de hâter le recrutement des instructeurs et de combler les postes vacants pour nous permettre d'ouvrir l'Ecole dans les plus brefs délais.

85-01

BFOT/dmp

L-404/64

15 July 1964

Dear Mr. Coates,

Re.: PRU 64 - Mr. Robert Collin

Mr. Robert Collin (Belgium), is presently employed by the Belgian programme of assistance to the Republic of Congo as a Public Works expert. For this reason, I do not consider it advisable to go further with his candidature for one of the posts included in our Public Works programme.

Mr. M. Larcher, our Principal Adviser in Public Works is in agreement with that standing.

Yours sincerely,

B.F. Osorio-Tafall
Resident Representative of the TAB
and Director of SF Programmes

Mr. Charles L. Coates
Chief, Technical Assistance
Recruitment Service
Office of Personnel
United Nations
New York

cc: Personnel Section, Leopoldville

80-01

UNITED NATIONS NATIONS UNIES

INTEROFFICE MEMORANDUM

JUL 14 1964

TO: Mr. E. Osorio-Tafall
Resident Representative, UNTAB
Leopoldville

Date: 9 July 1964

ACTION

FILE NO.:

Personnel

THROUGH:

FROM: Helen Grand
Programme Officer
Congo (Leo) Unit

Completed
Acknowledged
N. Action Required
INFO (A) B

SUBJECT: Police Training Candidates

We acknowledge receipt of your memorandum L/344/64 which has been referred to the Office of Personnel. We shall inform you further as soon as comments are received.

In your memorandum you make reference to L/346/64 which concerns Mr. Brink. Please be advised that the memorandum has not reached this office. May we suggest that a copy be sent to us.

INFO. COPY

~~Action~~ To: G. Lefevre 232

File No. 14/7/64

IP/jb

80-01

L/346/64

7 July 1964.

TO: Miss Helen Grand, Programme Officer in Charge Congo (Leopoldville) Unit, New York

FROM: B.F. Osorio-Tafall, Resident Representative

SUBJECT: Mr. Filippus Brink - Candidate, Police Training Project

This will reply to your memoranda of 1 May and 9 June concerning Mr. Brink.

You will recall (ref. our L/215/64 of 30 April) that it has been decided the Director of the Police Training College will be a Congolese, while the Technical Director will be a Nigerian (Mr. Uparah) appointed under bi-lateral assistance. A Deputy to the Technical Director is now provided under post B-69 for which Mr. René Galy is under recruitment. The Coordination Committee believe that the incumbents of these three posts should be able to carry out all the tasks pertaining to the organization and administration of the College, and that all persons recruited for posts C-69 through M-69 should devote their time to instruction exclusively.

Mr. Brink's candidature was further reviewed in the light of your comments of 9 June and the interview report received earlier, but the Committee insisted that he could be considered for a post of instructor only. However, if he accepts the post, it is always possible that other duties might be added, depending on the decisions of the Technical Director. Kindly let us know whether, under those circumstances, Mr. Brink is still a candidate for the Police Training College.

Would you also advise whether Mr. Ernest Martin, whose curriculum vitae you sent us on 19 June, is prepared to accept a post of instructor only. The Coordination Committee is withholding its final recommendation of Mr. Martin pending reassurance on this point.

cc: Mr. Z. Darouzi

7-7-64 M. Durrigi - 210

80-01

UNITED NATIONS NATIONS UNIES

INTEROFFICE MEMORANDUM

TO: Mr. B. Osorio-Tafall
Resident Representative UNTAB
Leopoldville (Congo)

Date: 25 June 1964

FILE NO.:

THROUGH:

FROM: Helen Grand
Programme Officer
Congo (Leopoldville) Unit

SUBJECT: Candidates for Police Training College

Attached are the curricula vitae of two candidates for submission to the Government:

Mr. M. RECONNU who is considered to be well qualified for one of the posts, and for administrative convenience is being shown against F-69.

Mr. R. MATHONET for Post G-69. The Office of Personnel states that "... we have noted that his background does not appear to include specific experience in training ... Mr. Mathonet's experience and knowledge of conditions in the Congo could very well make him an excellent candidate ..."

We shall appreciate early decisions on these candidates.

INFO. COPY

Action To: Gulpin 214

File No. 1-7-64

juin 1964

CURRICULUM VITAE

Nom:	MATHONET, René	Nationalité:	belge
Adresse:	43 av. GE Lebon Bruxelles, 16	Etat-Civil:	marié, 2 enfants
Date de naissance:	25 janvier 1925		
Langues:	Français Anglais		

Etudes:

1938-1944	Athénée Royal de Verviers. Etudes secondaires
1949	Ecole de Criminologie, Bruxelles.

Expérience:

1962 à ce jour	Inspecteur de Police Judiciaire près du parquet de Bruxelles. Enquêtes prescrites par le Parquet et les Juges d'Instruction. Recherche des auteurs de crimes et délits. Arrestations, perquisitions, filatures, interpellations.
1960-1961	Commissaire à la Sûreté auprès du Gouvernement Katangais, Elisabethville. Recherche du renseignement. Enquêtes. Rapports. Codage et décodage. Enseignement éléments congolais.
1952-1960	Commissaire à la Sûreté. Léopoldville. Mêmes fonctions que celles énumérées ci-dessus.
1949-1952	Inspecteur à la Police Judiciaire près du parquet de Bruxelles. Enquêtes prescrites par le Parquet et les Juges d'Instruction. Recherche des auteurs de crimes et délits. Arrestations, perquisitions, filatures, interpellations.
1944-1949	Rédacteur. Ministère du Ravitaillement, Bruxelles. Comptabilité. Etablissement des traitements.

juin 1964

CURRICULUM VITAE

Nom: Maurice RECONNU

Nationalité: belge

Adresse: 1 rue de l'Enclos
Ligney (Hollogne/Geer)

Etat-Civil: marié 3 enfants

Date de naissance: 30 octobre 1925

Langues: français
anglais (difficilement)

Etudes: Athénée Royal, Charleroi. Enseignement moderne - 2 années.
Ecole Royale de Gendarmerie, Bruxelles. Ecole professionnelle. 1 année
Ecole de Criminologie, Bruxelles. 6 mois

Expérience:

1962-1964 Officer de Police Judiciaire, Gendarmerie de Bruxelles.
Recherche et constattion des infractions - Rédaction des procès-verbaux et rapports - Constatation des accidents de roulage.

1960-1962 Chef de Détachement Police. Activités d'un Officier de police judiciaire à compétence générale - Constatation de crimes et délits - Rédaction de procès-verbaux et rapports - Juge de police - Huissier

1957-1960 Instructeur à l'Ecole Provinciale de Police, Léopoldville.
Enseignement du code pénal, lois spéciales - Organisation et procédure pénale - Accidents de roulage - Discripline - Exercice à pied.
Enseignement destiné aux élèves et candidats gradés de la police.

1951-1957 Instructeur à l'Ecole Royale de Gendarmerie, Bruxelles.
Enseignement aux recrues du code pénal, lois spéciales, constatation des accidents de roulage, exercice à pied, discipline.

1948-1951 Sous-officier de gendarmerie, Bruxelles.

80-01 (B)

JOB DESCRIPTION

Project Title: Police Training - College

PSD No: XBD - 303

Post No: A - 69

Post Title: Senior Police Officer

Functions: Responsible to the Chief of Civilian Operations for the execution of the Plan of Operation for the Police Training Project. He should also assist the officials in the elaboration of a complete training programme and submit proposals with a view to replacing internationally recruited experts by locally trained personnel.

The Senior Police Officer may be required to assist the Minister of Interior, Central Government, in the execution of the Police Training Project and in any other matters relating to Police.

Qualifications: Advanced level in general education and of at least 12 years in a recognized Police Force. Wide experience in the field of training, organization and administration of a police force.
Minimum age 40 years.

Languages: Fluent French and some working knowledge of English preferable.

80-01

JOB DESCRIPTION

Project Title: Police Training College

PSG No: X80 - 303

Post No:	8 - 69
Post Title:	Police Training Officer
Functions:	Will be in charge of the technical direction of the National Police Training School in Leopoldville.
Background information:	The National Police Training School, to be established in Leopoldville, will provide courses designed to train students to become Police officers after a 12 months training period. Besides the Director who will be a Congolese there will be a technical director internationally recruited. In the future, it is expected that selected graduates, after experience in the provinces, will be able to return to the School as Instructors.
Qualifications:	Police experience of not less than 10 years service in any recognized Police Force, and some experience in a training establishment. Minimum: 40 years. Maximum: 50 years.
Languages:	Fluent French and working knowledge of English preferable.

ROUTING SLIP

TO

	APPROVAL		NOTE AND RETURN
	SEE ME, PLEASE		YOUR COMMENTS
	YOUR SIGNATURE		YOUR INFORMATION
	NOTE AND FILE		FOR ACTION

DATE	FROM

UNITED NATIONS NATIONS UNIES

Technical Assistance Recruitment Services
United Nations, New York 17, New York

Bureau européen de Recrutement pour l'Assistance
Technique, Palais des Nations, Genève, Suisse

10 April 1964

Request from the Government of Congo (Leopoldville)

JOB DESCRIPTION
CON(L)-69-C, 69-D, 69-E, 69-F, 69-G, 69-H, 69-I, 69-J, 69-K, 69-L 1/

Post title: Police Training Instructors (37-101-620)

Duration: One year

Date required: As soon as possible after 12 July 1964

Duty station: Leopoldville

Duties: The Police Training Instructors will be responsible for giving lessons in various aspects of Police Training on the basis of the School syllabus.

Qualifications: Considerable experience as Police Officer in any recognized Police Force and specialized instructional experience in two or more of the following subjects: Penal code (continental system); Court organization and procedure; Police administration or special regulations and social legislation; Police service and personnel matters; Police laboratory work - identification, reading and classification of fingerprints, investigation technique; Traffic control and law (continental system), accident investigations and reports; Duty and discipline, Drafting reports and verbatim statements, the wording of charges.

Languages: Working knowledge of French and English

Background Information: The National Police Training School, to be established in Leopoldville, will provide courses designed to train students to become Police Officers after a 12 months' training period. In the future, it is expected that selected graduates, after experience in the provinces, will be able to return to the School as instructors. The School may require local experts to give lessons in various fields where specialists are required.

NOMINATIONS SHOULD BE SUBMITTED BEFORE 12 JUNE 1964.

1/ One job description is being issued for ten posts.

64-38442

JOB DESCRIPTION

Project Title: Police Training College

PSD No: XBD - 303

Post No: 8 - 69

Post Title: Administrative Officer

Functions: Will deal with all administrative matters including:

a) preparation of policy, force orders and instructions, advance proposals, discipline and police annual reports

b) personnel questions, including appointments, promotions, leaves and courses

c) finance

d) equipment, including police books and forms, uniforms, vehicles, wireless sets and up-keep.

Background information: After 12 months, the first Congolese officers being graduated from the Police Training School in Leopoldville should be available to take over from the international experts, a further 3 months being allowed for overlap with the latter.

Qualifications: At least 5 years' experience as a police officer dealing with police administrative matters.

Languages: Fluent French and working knowledge of English preferable.

-> 80-01

CIVOPS/1242/64

27 June 1964

To : Mr. M. Gauvreau, Chief of Personnel

From : Mr. A.C. Gilpin, Deputy Chief of Civilian Operations

Subject : Mr. Filippus Brink

I refer to Miss Helen Grand's memorandum of 9 June 1964 on the reluctance of Mr. Brink to accept an assignment that would involve no more than lecturing.

After reviewing the police training project I wish to inform you that the only post vacant to be offered to Mr. Brink is as an instructor. I suggest that you inform Headquarters accordingly. You may perhaps add that, if Mr. Brink accepts the post, it is always possible that other duties might be added, depending on the decisions of the Technical Director.

cc : Mr. W. Miller
Mr. Garouzi, Senior Police Consultant

IP/jb

→ 80-01

L/344/64

30 June 1964.

TO: Miss Helen Grand, Programme Officer in charge Congo (Leopoldville) Unit, New York

FROM: B.F. Osorio-Tafall, Chief of Civilian Operations

SUBJECT: Candidate for the Police Training Project

..... On 16 June we received the enclosed personal history and application for a post in the Police Training Project from Mr. René Caulier, a French national. His candidature was submitted to the Coordination Committee which recommends his recruitment for an Instructor post.

He appears somewhat over-qualified for a post of instructor and has indicated, both in his letter of application and personal history, his preference for administrative tasks and responsibilities.

We should be grateful if you would review Mr. Caulier's qualifications and eventually enquire from him whether he would accept an assignment as Instructor only, without possibilities of administrative duties. In this connexion, please refer to my L/345/64 of this date concerning Mr. Brink.

P.S.- Since writing the above we have received your memorandum of 26 June advising that Mr. Galy has not accepted an offer of appointment. We suggest Mr. Caulier be considered for post B-69 and would appreciate your early views on this suggestion.

cc: Mr. Z. Darouzi

80-01.

CIVOPS/1235/64

26 June 1964

Monsieur le Ministre,

Dans le cadre de l'assistance technique des Nations Unies à la République du Congo, j'ai l'honneur de soumettre à votre agrément les candidatures suivantes :

Messieurs :	FRANCOIS	Georges-Marie	, de nationalité française;
	RACHIDI	Fathi Ali	, de nationalité R.A.U.;
	PONTAL	Louis	, de nationalité française;
	DE BACKER	Roger	, de nationalité néerlandaise;
	CAULIER	Pierre	, de nationalité française;
	MARTIN	Ernest	, de nationalité canadienne.

aux postes d'instructeurs à l'Ecole Nationale de Police de Léopoldville, au titre du Projet No 80-01 - Formation de la Police.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

A. Gilpin
CHef-adjoint des Opérations civiles

Monsieur le Ministre
de l'Intérieur

Gouvernement Central
Léopoldville

80-01

Procès-verbal de la réunion de la
Commission de coordination, tenue
le 22 juin 1964.

Sont présents MM. KOY, OTENGA, RAKI, MANOPOLI, LANDGREN, BELO assisté de ABELE, DAROUZI et VASSART.

La séance est ouverte à 9 heures 25 par Mr.KOY.

Mr.VASSART donne lecture du procès-verbal de la réunion précédente, tenue le 19 juin 1964, ce procès-verbal est approuvé par tous les membres.

Mr.LANDGREN, rentrant de Stanleyville, signale y avoir constater que le Commissaire de police DECELLE, qui exerce les fonctions de Commissaire de police en chef, y fait de l'excellent travail, la discipline y est notamment rétablie, l'épuration a été faite il ne reste actuellement que 15 commissaires de police en fonction alors qu'il y en avait plus de 40 en mars dernier.

Mr.OTENGA n'est pas d'accord à ce que des étrangers occupent des postes de commandement.

Mr.KOY répond qu'il va se rendre compte sur place, lors de son passage à Stanleyville le 6 juillet prochain du travail fourni par Mr.DECELLE.

Mr.KOY signale ensuite à Mr.MANOPOLI qu'une lettre-circulaire a été minutée par Mr.VASSART et adressée à toutes les Autorités Provinciales pour demander les renseignements qu'il souhaite recevoir qui lui permettront d'établir ses prévisions budgétaires pour l'année 1965.

Mr.MANOPOLI demande si une réponse n'est pas encore parvenue au sujet de la demande de fréquences pour l'installation du réseau de communications.

Mr.OTENGA se charge d'aller personnellement réclamer cette réponse.

Mr.VASSART demande si la contre-expertise des bâtiments de l'Ecole a déja été faite.

Mr.OTENGA répond qu'une réponse doit parvenir incessamment du Ministère des Travaux Publics.

Mr.MANOPOLI dit qu'il va passer commande pour 16.000 paires de chaussettes pour la police.

Mr.DAROUZI signale que les Nations-Unies ont été avertie que Mr.AL ABED serait disponible à partir du 15 juillet, son arrivée peut donc être attendue avant la fin du mois de juillet.

Il signale également que Mr.BRINK a fait savoir qu'il voulait un poste de direction ou d'administration, un télégramme aurait été adressé au siège des Nations-Unies à NEW-YORK répondant à l'intéressé qu'il pouvait venir en qualité d'enseignant mais non pour occuper un poste de direction.

La séance est levée à 10 heures 55.

LE SECRETAIRE

R.VASSART

LE PRESIDENT

J. KOY

80 - 01

-7

CIV.OPS./1214/64

le 22 juin 1964

Monsieur Z. Darouzi
Expert chargé de la formation policière

A. C. Gilpin, Chef adjoint des Opérations civiles

Rapport périodique

Je me réfère à la lettre circulaire des Opérations civiles N° 94 du 5 janvier 1963, rappelant aux Conseillers principaux qu'ils doivent soumettre un rapport périodique au Chef des Opérations civiles à la fin de chaque trimestre.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir me soumettre, le plus tôt possible, un rapport sur vos activités et le progrès qui a été marqué dans le projet de la formation policière pendant la période de six mois se terminant le 30 juin 1964.

-> 80-01

File

Procès-verbal de la réunion de la
Commission de Coordination, tenue
le 19 juin 1964.

Sont présents : MM. KOY, OTENGA, BAKI, MANOPOLI, BELO assisté de ABELE, DAROUZI et VASSART.

La séance est ouverte à 9 heures 45 par Mr. KOY.

Mr.VASSART donne lecture du procès-verbal de la réunion précédente, tenue le 15 juin 1964, ce procès-verbal est approuvé par tous les membres.

Mr.KOY signale que Monsieur le Ministre s'est excusé de ne pouvoir recevoir la Commission ce matin comme prévu, car il doit s'absenter.

Mr.KOY demande à Mr.BELO si le drill qui sera enseigné par les enseignants nigériens serr celui qui est enseigné au Nigéria ou celui qui l'est à l'A.N.C.

Mr.BELO répond que ce sera probablement celui qui est enseigné à l'A.N.C.

Mr.VASSART signale qu'actuellement le drill en usage en Angleterre et en Belgique est identique, que par conséquent celui enseigné au Nigéria doit être identique à celui pratiqué à l'A.N.C., que pour plus de certitude, il suffirait que les enseignants nigériens assistent à un exercice exécuté par l'A.N.C. , afin le cas échéant apporter les modifications nécessaires à leurs commandements.

Mr.KOY demande à Mr.BELO s'il ne connait pas encore la date de départ des stagiaires pour le Nigéria.

Mr.BELO répond qu'à cause des grèves qui sévissent au Nigéria, la police est réquisitionnée pour assumer les services publics, que par conséquent il n'est pas opportun d'y envoyer momentanément des stagiaires qui ne recevraient aucune formation, vu la carence des instructeurs causée par la grève.

Mr.MANOPOLI voudrait, afin de pouvoir établir les prévisions budgétaires pour l'année 1965, obtenir des nouvelles provinces les mêmes renseignements que ceux rapportés lors de la mission dans les chefs-lieux des anciennes provinces.

Mr.VASSART répond qu'il est pratiquement impossible de visiter tous les chefs-lieux de ces provinces en utilisant les lignes régulières d'Air-Congo, car il faudrait plus de trois mois pour effectuer cette mission, à cause de la perte de temps qui résulterait de l'attente d'une correspondance.

Mr.MANOPOLI présente deux modèles de pantalon - la Commission retient l'un des deux modèles pour autant que les passants de ceinture soient modifiés et permettent d'y introduire le ceinturon, ces passants devant également fermer à l'aide d'un bouton.

Il présente également deux modèles de baton pour les brigades d'intervention, l'un des deux modèles est retenu, il s'agit du baton fabriqué en bois plus léger et coutant le moins cher.

La séance est levée à 11 heures 50.

LE SECRETAIRE

R. VASSART

LE PRESIDENT

J. KOY

80-01

UNITED NATIONS NATIONS UNIES

INTEROFFICE MEMORANDUM

TO: Mr. B. Osorio-Tafall
Resident Representative, UNTAB
Leopoldville

Date: 19 June 1964

FILE NO.:

THROUGH:

FROM: Helen Grand
Programme Officer
Congo (Leo) Unit

JUN 21 196
ACTIO
Personnel

SUBJECT: Candidate for Post E-69

Attached are copies of the Curriculum Vitae of Mr. Ernest Martin, together with comments of the Office of Personnel. We shall appreciate your submission of his candidature to the Government, and your early advice of the decision.